Entretien d'admission Magistère DJCE Montpellier

Par **vingar**, le **19/06/2018** à **13:49**

Bonjour à tous !

J'ai postulé il y a un peu plus d'une semaine au Magistère DJCE de Montpellier. Pour l'instant, aucune réponse et c'est tout à fait normal étant donné que la date limite pour postuler à cette formation est fixée au 22 juin.

Néanmoins, je considère que mon dossier n'est pas trop mal : j'ai obtenu une moyenne générale en L2 de 14/20 avec des notes relativement bonnes en droit des obligations et droit administratif, pour finalement terminer 10ème de ma promotion (j'ai déjà une licence en éco que je n'ai pas obtenu en France, je n'ai pas fait la 1ère année de droit, j'ai pu faire une équivalence, donc c'était ma première expérience en droit et à l'université en France).

De ce fait, en cas d'admissibilité et étant donné le peu de temps entre le 22 juin et le 3 ou 4 juillet (dates des entretiens d'admission), j'aurais aimé obtenir des informations quand à l'entretien d'admission !

J'ai tenté de chercher pas mal d'informations sur à peu près tous les forums, mais la plupart des discussions qui traitent la question remontent à 2005/2008. Je demande un peu de fraicheur dans les témoignages pour avoir un aperçu assez effectif de l'épreuve !

Comment se passe-t-il ? Combien de temps (environ) dure-t-il ? Quelles sont les questions types de cet entretien ? Bon pour ça, je vous avoue que je me doute de certaines questions ... mais ça m'intéresse quand même ! Y'a-t-il une partie de l'entretien en anglais ? Et finalement, peut-on nous interroger sur des questions de cours (essentiellement de droit des obligations) ?

En espérant obtenir plein de réponses, merci !

Par **Labella**, le **17/07/2018** à **16:13**

Bonjour Vingar,

Je vois que tu n'as obtenu aucune réponse c'est dommage je n'ai vu ton message que maintenant. Je t'aurais bien donné mon témoignage car j'ai passé l'entretien du DJCE à Montpellier l'année passée.

Alors comment c'était? Les questions? Tu t'en es bien sorti?

Par **vingar**, le **17/07/2018** à **16:49**

Bonjour,

Pas de soucis, j'avais réussi à finalement contacter un ancien étudiant qui m'a donné des informations !

Tout s'est bien passé, j'ai été admis donc top !

Par **Wizimi**, le **18/07/2018** à **11:09**

Bonjour,
Tout d'abord Félicitations vingar pour ton admission!! , alors voila l'année prochaine j'aimerais aussi m'inscrire au djce de montpellier et comme toi j'ai peu trouvé d'information sur le sujet.Pourrais tu me faire part de ton expérience s'il te plaît ça m'aiderais vraiment beaucoup
Merci d'avance

Par **vingar**, le **18/07/2018** à **14:15**

Bonjour Wizimi,

Tout d'avord, je te remercie. Concernant le processus d'admission, je vais essayer de te faire part de ma petite expérience.

Tu dois certainement le savoir, l'admission s'effectue en deux étapes :
- Admissibilité : on examine ton dossier qui comprend ta L1 et L2, on te demande spécifiquement tes résultats en droit des obligations. S'ajoute à cela ton CV + un descriptif physique et moral de ta personne + quelques questions (tu peux trouver le formulaire de cette année sur le site du Magistère pour te faire une idée). Personnellement, en plus de tout ça, j'avais rédigé une lettre de motivation (mon parcours étant un peu atypique) pour bien expliquer quelles sont mes ambitions.

Si ton dossier est suffisamment bon (je pense que plus de 12 en L1 et L2 avec des notes solides en droit des obligations te permettent d'accéder à la seconde étape, mais tout est relatif au niveau des élèves chaque année ...) tu es convoqué à un entretien qui constitue l'admission.

- Admission : on a déjà étudié ton dossier académique et maintenant on cherche à te connaître toi (tes activités, ta personnalité, tes ambitions ...). Dans certains cas, durant cet entretien on peut te poser une question de cours (une étudiante convoquée à la même heure que moi s'est faite interrogée). On peut aussi tester ton niveau d'anglais. Enfin, on te pose des questions sur ton choix de vouloir intégrer le magistère. Ce sont des questions qui dépendent vraiment de toi et donc te ton parcours et de ton projet ... il n'y a pas de réponse "type" et je pense que c'est une mauvaise chose que de penser ça ! Les stages sont aussi

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

appréciés, en tout cas, la directrice du DJCE me l'a fait ressentir.

Si tu as d'autres questions, n'hésite pas !

Par **Wizimi**, le **18/07/2018** à **17:17**

Merci beaucoup!! Pour ta réponse
Alors cette année je passe en L1 avec une mention bien au 1 semestre j'ai eu 14,7 puis je suis descendu a 11,3 au second semestre ce qui fait que je passe en L2 avec 13 de moyenne. Je suis un peu déçu de mon second semestre mais je reste très motivé pour l'année prochaine.
J'ai en effet téléchargée le formulaire et la jai été surprise sur le descriptif physique et moral. Je me suis longtemps demandée ce qu'il fallait répondre donc j'aimerais savoir ce que tu as mis aussi j'aimerais également savoir ce que tu leur a répondu par rapport a ton choix d'intégrer le magistère
Voila merci d'avance pour ta réponse Vingar

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés